IV

TVLLIANA

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR QUELQUES LETTRES DE CICÉRON

PAR L.-A. CONSTANS
Professeur à la Faculté des lettres de Paris

Att., IV, 1, 4 Cicéron revient d'exil. Il a quitté Dyrrachium la veille des ides d'août (4 août) 57, le jour même, dit-il, où a été votée par les comices la loi de son rappel. Le 5, il est arrivé à Brindes, où l'attendait sa fille Tullia et où la population lui a fait un accueil enthousiaste. C'est là qu'une lettre de Quintus lui apprit le vote du 4. Cicéron dit à Atticus quel jour lui est parvenue cette lettre, au reçu de laquelle il s'est mis, soit le jour même, soit le lendemain, en route pour Rome. Mais le texte des manuscrits n'est pas sûr, et la date qui a paru jusqu'ici en résulter a embarrassé — à bon droit — les commentateurs. Cette date est : *ante diem VI. Id. Sext.*, le sixième jour avant les ides d'août, soit le 8. Tel est le texte qu'a adopté, après bien d'autres, M. Sjögren, dans son édition de la *Collectio scriptorum ueterum Upsaliensis*. Mais cela suppose que le courrier de Quintus, parti de Rome dans l'après-midi du 4, a parcouru 360 milles, soit 540 kilomètres, en quatre jours. Ce n'est assurément pas impossible : César, dans des circonstances exceptionnelles, pour aller de Rome à Genève en mars 58, ou pour aller, en février 52, rejoindre ses légions de Vienne à Langres (ou Dijon?), a couvert des étapes journalières de 150 kilomètres[1]; on ne doit pas perdre de vue, cependant, que la vitesse normale des courriers était de 40 à 50 milles par jour, 60 à 75 kilomètres. D'autre part, comme Cicéron est arrivé à Rome le 4 septembre[2], il aurait mis 25 à 26 jours à couvrir en sens inverse la même distance, alors qu'il devait être pressé de revoir Rome et les siens après dix-sept mois d'absence.

1. Cf. *B. G.*, I, 7, 1, et Plut., *Caes.*, 17; *B. G.*, VII, 9, 4; Suet., *Caes.*, 57.
2. Cf. *Att.*, IV, 1, 5.

Cette double difficulté a amené O. E. Schmidt à proposer de lire le chiffre III au lieu du chiffre VI, ce qui nous donne la date du 11 au lieu du 8. Ce texte a été adopté par Tyrrell et Purser. Une correction de ce genre est irréprochable au point de vue paléographique quand les manuscrits, comme c'est le cas habituel, donnent la date en chiffres : car alors la confusion entre *iii* et *ui* est on ne peut plus facile. Mais ici, précisément, les manuscrits nous mettent en présence d'un cas particulier, et tel que les vraisemblances paléographiques vont à l'encontre de la correction proposée. En effet, que nous donnent-ils? *R*, le meilleur manuscrit de la classe Σ^1 — *E* manque pour ce passage — porte *ante dies ē* (= *est*); *P*, manuscrit parent de *R*, *ante dies est; O* et *V*, autres manuscrits de la classe Σ, *ante diem sext.* D'autre part, le meilleur représentant de la classe Δ, *M* (*Mediceus* 49, 18), porte *ante dies sex.* Il est clair que c'est là une correction. Le texte de l'archétype commun à Δ et à Σ paraît avoir été *antediesext.* ou *antediesest.* A première vue, cette constatation pourrait sembler justifier la lecture *ante diem sextum.* Mais il convient d'observer que cette graphie d'une date en toutes lettres a un caractère exceptionnel : d'ordinaire, les manuscrits des Lettres de Cicéron écrivent une date comme *ante diem sextum Idus Sextiles* de la façon suivante : *a. d. ui. id. sext.* De cette observation découle une double conséquence. La première, c'est que, si les manuscrits font ici exception à la règle, il devient impossible d'adopter la correction d'O. E. Schmidt, fondée précisément sur un usage graphique qui, ici, n'est pas observé. La seconde, c'est que cette graphie anomale pourrait bien être le signe d'une corruption. Nous sommes donc invités tout ensemble à rejeter la correction d'O. E. Schmidt *ante diem III. Id. Sext.* et à ne pas nous contenter de la leçon traditionnelle *ante diem VI. Id. Sext.* De fait, il nous paraît extrêmement probable que le texte primitif était simplement *Id. Sext.* (= *Idibus Sextilibus*); que, par redoublement de ces deux unités graphiques, on a eu le texte fautif *ad. sext. id. sext.;* que ce que l'on prenait pour le chiffre *VI* étant écrit — exceptionnellement,

1. Bibl. nat., lat. 8538. — Cf. notre article dans *Rev. Ét. lat.*, 1930, p. 341 et suiv. Nous sommes heureux que cet article ait amené M. Sjögren, le savant éditeur des Lettres à Atticus, à reconnaître la valeur du ms. *R*, qu'il avait d'abord écarté, et à l'utiliser à partir du livre IX (*Coll. script. uet. Upsal.*, fasc. III, 1932; cf. *Symbolae philol. O. A. Danielsson dicatae*, Upsal, 1932, p. 318).

et pour cause — *sext.*, on a éprouvé le besoin de développer également les abréviations *a. d.* : d'où le texte *ante diem sext* ou *antedīesext* ou *antediesest.*

La conclusion s'impose : il faut lire *Id. Sext.*, « aux Ides d'août », c'est-à-dire le 13. Dès lors, le messager de Quintus aura mis neuf jours à parcourir 360 milles, et Cicéron vingt ou vingt et un : nous sommes ramenés, de part et d'autre, à des chiffres normaux.

*
* *

Att., IV, 13, 1. *Immo uero cogimur : Milonis nuptiae ; comitiorum non nulla opinio estrigo et surata fuisse me in altercationibus quas in senatu factas audio fero non moleste.*

Ce texte, évidemment corrompu, paraît bien être celui de l'archétype, puisqu'il nous est donné à la fois par la première main du *Mediceus* et par les manuscrits *R* et *P* (Bibl. nat., lat. 8538 et 8536), représentants de la classe Σ. Il a été corrigé de bonne heure. Le *Mediceus* porte la leçon suivante : *est. Ergo et si irata*, qu'on retrouve dans d'autres manuscrits de la même classe et peut-être — s'il faut en croire Bosius — dans un manuscrit aujourd'hui perdu (*Z*) ayant appartenu à Jean de Tournes. Cet essai de lecture remplace par des mots latins les barbarismes de l'archétype, mais il n'éclaire pas le sens. Bosius a proposé : *est. Ego ut sit rata afuisse*, qui a été adopté par la plupart des éditeurs. Pourtant, le texte ainsi établi est aussi peu satisfaisant que possible. Il fait dire à Cicéron : « Je suis forcé d'aller à Rome : c'est le mariage de Milon, et on s'attend à des élections. *A supposer que ce bruit se confirme*[1], je ne suis pas fâché de n'avoir pas été là lors des disputes qui, me dit-on, ont eu lieu au Sénat. » Nous avouons ne pas comprendre. Quel lien y a-t-il entre ces élections et les discussions du Sénat ? Les éditeurs qui acceptent le texte de Bosius pensent à une discussion sur l'octroi de *supplicationes* à César ou à propos de l'expédition de Crassus contre les Parthes[2]. Cicéron ajoute, en effet, dans la phrase suivante : *nam aut defendissem quod non placeret aut defuissem cui non oporteret :* « Car je me serais trouvé dans l'alternative ou de défendre une cause que je n'approuvais

1. Tyrrell, II², p. 116, note : « Granting that it is confirmed. »
2. Tyrrell, *loc. cit.*

pas ou de priver de mon appui quelqu'un à qui je le devais. » Encore une fois, qu'est-ce que cela a affaire avec la perspective de comices électoraux? Personne, en vérité, ne nous l'explique. Et comment Cicéron peut-il dire : « Je me félicite de n'avoir pas été au Sénat, à supposer que le bruit d'élections se confirme? » Est-ce donc que, si le bruit ne se confirmait pas, il regretterait d'avoir été absent? Tyrrell explique la phrase en supposant une ellipse : « A supposer que le bruit d'élections se confirme, (je regrette de ne pas avoir assisté à la brigue électorale; mais) je ne suis pas fâché etc... » Outre que l'ellipse est un peu forte, on ne voit pas que la brigue ait attendu, pour se donner libre cours, l'annonce des élections, quand celles-ci sont en retard de quatre mois (on est au milieu de novembre) et alors qu'il était d'usage, pour les candidats au consulat, de poser leur candidature un an à l'avance; on ne voit pas davantage que Cicéron puisse ne pas arriver à temps pour jouir du *rush* final de la campagne électorale, puisqu'il ne s'agit que de bruits (*comitiorum non nulla expectatio*), et qui demandent, par hypothèse, confirmation (*ut sit rata*), puisque, d'autre part, il doit être à Rome dans deux ou trois jours, étant arrivé dans sa villa de Tusculum le 14 et ayant l'intention d'être à Rome le 18.

M. Sjögren a fait sagement, dans sa récente édition des Lettres à Atticus, de faire précéder le texte en question d'une croix. Nous observerons seulement que le texte à marquer de ce signe, si l'on renonce à chercher une correction plus acceptable que celle qui a jusqu'à présent rallié trop de suffrages, n'est pas, comme l'imprime le savant éditeur suédois, + *ergo et si irata;* il n'y a là qu'un essai ancien de lecture de l'archétype — essai d'ailleurs infructueux; la leçon primitive est, à n'en pas douter, celle de *M¹RP : estrigo et surata*. C'est de là qu'il faut partir si l'on veut essayer de découvrir ce que nous cache la corruption de l'archétype.

Dans cette recherche, une voie s'offre à nous, qui n'a pas encore été tentée : c'est celle que nous ouvre, à plus d'une reprise, la mélecture d'un mot ou d'un groupe de mots grecs transcrits, à un moment donné, en lettres latines. Un exemple en quelque sorte classique est celui que nous trouvons dans *Att.*, VII, 11, 5, où les manuscrits donnent *quae sit hora me Caesaris* et où on lit, depuis Victorius : *quae sit* ὄρμὴ *Caesaris*. La graphie en lettres latines re-

monte-t-elle, pour les cas de ce genre, à Cicéron lui-même? Il est probable que c'est plutôt le fait d'une édition du temps de l'Empire. Si, en effet, dans les œuvres philosophiques de Cicéron, tous les mots grecs sont écrits en caractères latins, dans les lettres *ad familiares* il paraît avoir eu recours, très généralement, à l'alphabet grec[1]. A plus forte raison dut-il en être de même dans sa correspondance avec Atticus, qui est de caractère intime et adressée à un homme qui n'était pas moins grec que latin. Mais on a l'impression qu'à un moment donné les éditeurs romains des Lettres de Cicéron — tant *ad familiares* qu'à Atticus, Quintus et Brutus — transcrivirent en caractères latins sinon les citations de quelque étendue, du moins tous les mots ou groupes de mots isolés; par la suite, ils furent retranscrits, tant bien que mal, en caractères grecs[2]. Exception faite, cependant, de ceux qui ne furent pas compris : ce sont précisément ceux-là qui constituent ces *loci desperati* sur lesquels la critique moderne a encore, croyons-nous, son mot à dire.

Dans la courte lettre à laquelle appartient le passage que nous étudions, Cicéron a eu recours au grec à trois reprises : σκυλμόν — ὀξύπεινος — τὴν παροῦσαν κατάστασιν τυπωδῶς. En réalité, il y a eu recours une fois de plus : sous les mots *estrigo et surata fuisse* il faut lire, croyons-nous : λῃστρικῷ Συρίας *afuisse*. L'iota souscrit de ω était ascrit dans le texte du manuscrit primitif, et c'est là l'origine de *et;* le *a* de *afuisse* a été joint au mot précédent; le deuxième sigma, C, de ce mot a été lu T. Les autres corruptions, si elles ne s'expliquent pas toutes aussi aisément, sont cependant, on en conviendra, légères.

Avec cette restitution, tout le texte s'éclaire. Nous avons d'abord deux phrases symétriques sans verbe : *Milonis nuptiae; comitiorum non nulla opinio*, qui énoncent les raisons pour lesquelles Cicéron se sent forcé d'aller à Rome : « C'est le mariage de Milon; et je ne suis pas sans m'attendre à des élections. » Ensuite Cicé-

1. La question de l'écriture du grec, par les Romains, à l'aide de lettres latines, a été étudiée dans une dissertation de G. Nieschmidt, *Quatenus in scriptura Romani litteris graecis usi sint*, Marbourg, 1913. L'auteur a laissé de côté les Lettres à Atticus, Quintus et Brutus, sans doute à cause de l'âge relativement récent des manuscrits.

2. Voir, par exemple, *Fam.*, IX, 16, 4, αποφθεγματωρον *codd.* Cicéron avait écrit ἀποφθεγμάτων; on a, sous l'Empire, transcrit *apophthegmatorum;* on a, plus tard, retranscrit αποφθεγματωρων.

ron explique pourquoi, s'il est pressé maintenant d'être à Rome, il n'a pas été fâché, jusqu'à présent, de ne s'y pas trouver. Et c'est à cause de Crassus. Il avait, à quelque temps de là, eu avec le consul, en plein Sénat, une altercation violente : Crassus l'avait traité d' « exilé », ce qui était bien l'allusion la plus cruelle qu'on pût faire à son passé politique; Cicéron en avait été profondément blessé et il ne s'était réconcilié avec Crassus que par nécessité, à la prière des deux autres triumvirs, Pompée et César[1]. Comme on le voit par la suite de la lettre, Crassus venait de procéder aux cérémonies officielles de son départ de Rome pour sa province de Syrie : il s'était hâté de le faire pour mettre ses adversaires devant un fait accompli. On était, en effet, très ému à Rome de l'expédition que Crassus préparait contre les Parthes, des levées considérables qu'il avait faites en Italie en vertu de la *lex Trebonia;* le jour de son départ officiel, quand il offrit au Capitole le traditionnel sacrifice, le tribun Atéius provoqua de violentes manifestations populaires et prononça contre lui et contre son entreprise des imprécations auxquelles le désastre de Carrhes devait donner, dix-huit mois plus tard, une tragique portée[2]. Ces manifestations, nous le voyons par notre texte, avaient été précédées de discussions passionnées au Sénat. Sans doute l'*ornatio prouinciae* en avait-elle fourni le prétexte. Car, bien que Crassus ait pu lever des troupes par la seule vertu du plébiscite Trébonien, il ne semble pas qu'il ait été pour cela dispensé d'obtenir du Sénat les sommes nécessaires à leur solde et à leur entretien. Cicéron désapprouve une expédition inutile, dangereuse, onéreuse, et qui n'a d'autre but que de servir, au mépris du droit des gens, les ambitions de Crassus : c'est cette expédition qu'il qualifie de « brigandage syrien », λῃστρικὸν Συρίας. L'adjectif λῃστρικόν est employé substantivement par Thucydide[3]; A. Croiset traduit : « la piraterie »; le *Thesaurus* d'Henri Estienne explique, en sous-entendant σύστημα : *praedonum agmen*. De toute manière, l'expression s'applique bien à ce que Cicéron veut signifier, soit qu'il pense à l'expédition en général, soit qu'il pense plus précisément aux troupes que Crassus se dispose à emmener et pour lesquelles on a demandé de l'argent au Sénat.

1. Cf. Cassius Dio, XXXIX, 60; *Fam.*, I, 9, 20.
2. Cf. Plut., *Crass.*, 16; Cic., *De diu.*, I, 16, 29-30.
3. Thuc., I, 4.

Outre les raisons d'honnêteté et d'humanité qui l'inspirent, Cicéron obéit à des motifs plus personnels. Sa réconciliation avec Crassus n'a été qu'à demi sincère : ne s'écrie-t-il pas, à la fin de notre lettre, à propos du départ de Crassus : *O hominem nequam!* Mais toute son indignation ne fait pas que son rapprochement récent avec le consul et le désir qu'il a de ne pas déplaire à César et à Pompée ne l'empêchent d'intervenir. C'est pourquoi l'absence lui paraît une solution excellente : *nam aut defendissem quod non placeret* (l'expédition contre les Parthes), *aut defuissem cui non oporteret* (Crassus).

* * *

Une autre lettre du livre IV *ad Atticum* nous a paru offrir une fréquence remarquable du genre de faute que nous venons de signaler. Les manuscrits nous ont conservé dans cette lettre deux mots grecs : nous pensons qu'il faut en lire en trois autres endroits dans le court passage suivant :

Att., IV, 19, 1. *quin tu huc aduolas et inuisis illius nostrae rei p. germane* + *putaui de nummis* (uel *-os*) *ante comitia tributim uno loco diuisis* (uel *-os*) *palam, uide absolutum Gabinium* + *cociace dictaturam fruere iustitio et omnium rerum licentia. Perspice aequitatem animi mei et* + *ludum et contemptionem* ⟨*F*⟩*elicianae unciae*[1].

1° *Germane putaui de.* Les plus récents éditeurs — Tyrrell, Sjögren — ont renoncé à rien tirer de ce texte. Tyrrell écrit : *germanae...?* + *putaui de*, en donnant à *germanae* le sens de « véritable, authentique », et en supposant, avec Wesenberg, qu'un mot comme *umbram*, *simulacrum*, *imaginem* est tombé après *germanae*. Manutius a proposé de lire *peti uide* pour *putaui de* : « vois que l'on fait sa campagne électorale etc... ». Cette conjecture a le mérite de cadrer avec le contexte et de séparer correctement les syllabes fournies par les manuscrits : car le *uide* qui suit invite à couper *puta uide*. Le défaut de la leçon de Manutius, c'est qu'elle laisse subsister un texte inintelligible avec *inuisis illius nostrae rei p. germane;* c'est, d'autre part, qu'elle oblige à

1. Pour ces deux derniers mots, les mss. présentent de nombreuses variantes. Nous adoptons la très heureuse conjecture de Tyrrell, et nous les laisserons hors du débat.

corriger dans le mot *puta* deux lettres sur quatre. Nous croyons, quant à nous, que *puta* est une corruption de ΓΥΠΑ et qu'il faut écrire :

Quin tu huc aduolas et inuisis illius nostrae rei p. germane γυπά? *uide* etc...

Celui qui est « authentiquement le vautour de notre belle république », c'est Gabinius, désigné par son nom un peu plus loin. On sait quelle haine vigoureuse Cicéron avait vouée aux deux consuls de 58, Gabinius et Pison, qu'il tenait pour les principaux responsables de son exil. En décembre 54, au moment où il écrit la présente lettre, Gabinius, rentré de son gouvernement de Syrie, a été acquitté scandaleusement dans le procès *de maiestate* qui lui avait été intenté pour avoir, de son propre chef et au mépris de l'oracle sibyllin, rétabli Ptolémée Aulète sur le trône d'Égypte[1]. Cicéron s'est retenu de se laisser aller, au cours des débats, à la violence de ses sentiments[2] : il ne voulait pas mécontenter Pompée; bientôt même il allait, cédant aux prières de son tout-puissant ami, prendre la défense de Gabinius dans le second procès qu'on lui intenta pour malversations. Mais, dans l'intimité de sa correspondance avec Atticus, il sort de sa prudente réserve, non sans avoir recours, toutefois, au voile de la transcription en grec. L'épithète de *aultur*, *aulturius*, lui est familière quand il parle des consuls de 58 et de leur rapacité comme gouverneurs de province. *Pro Sestio*, 33, 71 : *Exierunt malis ominibus atque exsecrationibus duo uulturii paludati.* — *In Pis.*, 16, 38 : *Appellatus est hic ulturius illius prouinciae (si diis placet) imperator*[3].

L'adverbe *germane* ne se trouve pas ailleurs dans Cicéron[4]; mais l'adjectif *germanus*, au sens de *uerus*, *genuinus*, est fréquent.

2° Le mot *cociace* a été rattaché par les éditeurs tantôt à la lettre *Att.*, IV, 17, 3, tantôt à celle-ci. Il est placé, en effet, à la jointure de deux passages — l'un d'*Att.*, IV, 17, l'autre d'*Att.*, IV, 19 — qui, par suite d'une interversion des feuillets de l'archétype, se trouvent indûment soudés dans les manuscrits. La lettre *Att.*, IV, 17, 3, porte dans les manuscrits le texte : *et eo magis nunc co-*

1. Cf. *Att.*, IV, 18; Dio, XXXIX, 55 et 62.
2. Cf. *Q. fr.*, III, 4, 3.
3. Cf. Apul., *Met.*, X, 33 : *togati uulturii.*
4. Dans *Q. fr.*, II, 14, 2, un ms. et trois éditions anciennes donnent *germane*, mais la vraie leçon est *genuine*.

ciace dictaturam. Depuis que Mommsen a reconnu l'interversion des feuillets[1], les éditeurs font la coupure soit avant, soit après l'incompréhensible *cociace*. Tyrrell, Sjögren l'attribuent à *Att.*, IV, 17, 3, où ils le font précéder d'une croix ; ils placent également la croix fatidique, dans *Att.*, IV, 19, 1, devant *dictaturam fruere*. Sternkopf attribue *cociace* à *Att.*, IV, 19, 1 ; le texte de *Att.*, IV, 17, 3, débarrassé de ce barbarisme étrange, devient parfaitement intelligible, et dans *Att.*, IV, 19, 1, Sternkopf propose de lire, au lieu de + *cociace dictaturam*, *olface dictaturam*, en rapprochant de *Att.*, IV, 18, 3 : *res fluit ad interregnum, et est non nullus odor dictaturae*.

Nous croyons aussi, pour notre part, que *cociace* appartient bien à *Att.*, IV, 19, 1. Mais nous y voyons la transcription en lettres latines de ωCEACE = ὡς ἔασε. Il doit y avoir là, de la part de Cicéron, quelque réminiscence littéraire.

Les mots *nummis* et *diuisis*, donnés sous cette forme par les manuscrits Δ, sont donnés sous la forme *nummos* et *diuisos* par les manuscrits *R* et *P*, seuls représentants pour ce passage de la classe Σ[2]. Or, il importe de remarquer que l'accusatif *nummos... diuisos* ne présente pas de sens après les mots *putaui de*, lesquels se trouvent, ainsi séparés, dans *RP* comme dans les autres manuscrits. C'est une présomption en faveur de l'authenticité de la leçon. On conçoit fort bien, en effet, comment, après ce que l'on croyait être la préposition *de*, *nummos* est devenu *nummis*. Mais on ne comprend pas comment *nummis... diuisis* serait, dans les mêmes conditions, devenu *nummos... diuisos*. Le principe de la *lectio difficilior* joue ici à plein. Et cette leçon *nummos... diuisos* exige que nous fassions commencer une nouvelle phrase avec *uide*, ce qui confirme la division γυπά. *Vide* précédemment établie.

Reste le mot *fruere*. Il nous paraît bien difficile d'admettre que Cicéron écrive à Atticus : « Viens jouir de l'absence de tribunaux, de la licence universelle. » Qu'a-t-il donc, cet honnête et paisible citoyen, à redouter de la justice? et que peut-il donc attendre de l'anarchie et du relâchement des mœurs? En vérité, tout ironique qu'on la suppose, pareille invitation a de quoi nous étonner. Nous croyons que *fruere* cache un infinitif dont *dictaturam* est le sujet

1. *Ges. Schriften*, VII, p. 28 et suiv.; cf. Sternkopf, *Hermès*, XL (1905), p. 1 et suiv.

2. Le mot *nummos* a été laissé en blanc par *P*, qui donne, par ailleurs, *diuisos*.

et *iustitio* le complément, et nous proposons d'écrire : *dictaturam irruere iustitio*.

En définitive, notre texte s'établit ainsi : *Vide nummos ante comitia tributim uno loco diuisos palam, uide absolutum Gabinium* ὡς ἔασε *dictaturam irruere iustitio et omnium rerum licentia*.

L'ensemble se traduira : « Vois comment on a distribué de l'argent, avant les élections, tribu par tribu, en un même lieu et sous les yeux de tous; comment Gabinius a été acquitté, et comment cela a permis, par la suspension de la justice et la licence universelle, que la dictature fonde sur nous. »

Le mot de *iustitium* désigne, comme on sait, l'arrêt de toute activité juridique, édicté dans des circonstances graves. Cicéron l'emploie ici par hyperbole : après l'acquittement scandaleux de Gabinius, c'est comme s'il n'y avait plus de tribunaux[1].

3° Dans la dernière phrase du passage que nous étudions, le mot *ludum* fait difficulté. Tyrrell le fait précéder d'une croix. Sternkopf déclare ne pas le comprendre et conclut qu'il est vraisemblablement corrompu. C'est bien aussi notre sentiment. Mais nous croyons qu'ici encore on est en présence d'un mot grec : nous proposons de lire λύσιν, « affranchissement, libération, indépendance ».

* * *

Q. fr., II, 3, 5. *Sed idem Nerius index edidit ad allegatos Cn. Lentulum Vatiam et C. Cornelium + ista ei. Eodem die* etc...

Tel est le texte que donnent les plus récentes éditions, celles de Tyrrell et Purser, de Purser (Oxford), de Sjögren. C'est dire qu'on a renoncé à remédier à l'évidente corruption du texte[2]. Nous ne croyons pas, pour notre part, que le cas soit désespéré.

Rappelons brièvement les faits, tels que nous les apprend ce passage de la lettre à Quintus (§ 5). Le 10 février 56, Sestius, le tribun de l'année 57 qui avait si énergiquement contribué à faire rappeler Cicéron d'exil, était accusé de brigue par un certain Cn. Nérius, de la tribu Pupinia : *A. d. IIII. Idus Febr. Sestius ab indice Cn. Nerio Pupinia ambitu est postulatus*. Ce personnage dé-

1. Cf. *Q. fr.*, III, 7, 3 : *Gabini absolutio lex impunitatis putatur.*

2. A signaler cependant que Gurlitt, *Philol.*, 1920, p. 326, a proposé de lire : *C. Cornelium Statium.*

nonçait des faits de brigue qu'il avait surpris dans sa tribu au moment des élections au tribunat pour l'année 57 : on sait que, dans les comices tributes, le vote se faisait par tribus, et que la tribu était le cadre normal des largesses électorales et des tentatives de corruption. Le même jour, un autre accusateur citait Sestius devant les tribunaux pour violence. Cicéron se mit aussitôt à la disposition de Sestius : *eique nos totos tradidimus... itaque faciemus.* C'est ici que se place la phrase en discussion : *Sed idem Nerius* etc... Le mouvement marqué par *sed* semble indiquer assez nettement qu'un ou plusieurs faits nouveaux sont intervenus qui rendront la tâche de Cicéron difficile, si résolu qu'il soit à défendre son ami. Mais la phrase qui énonce ces faits nouveaux est corrompue en deux endroits : *ad allegatos*, *ista ei.*

Les manuscrits donnent tous, pour la première leçon, *ad allegatos*, sauf *R*, qui donne simplement *adlegatos*. Nous écrivons *adligatos*, en nous référant à un texte d'Isidore de Séville qu'a signalé M. Warde Fowler : *Testes... Hos quisque ante iudicium sibi placitis alligat, nec cui sit postea liberum aut dissimulare aut subtrahere se : unde et alligati appellantur*[1]. Ainsi Cn. Nérius, ne se bornant pas à dénoncer les faits de brigue qu'il a observés dans sa tribu, la tribu Pupinia, a produit deux autres témoins, Cn. Lentulus Vatia et C. Cornélius.

Restent les mots *ista ei.* L'état de la tradition manuscrite est le suivant. Tandis que les manuscrits de la classe Δ sont unanimes à donner *ista ei eodem die*, les autres manuscrits présentent les variantes suivantes : *staei. eo die G staerodie R statim eo die OV statuto die P.*

Deux remarques s'imposent à l'examen de ces variantes. La première, c'est que, pour toutes, on n'a plus affaire au démonstratif *ista*, mais à une forme au premier abord inintelligible *sta.* La seconde, c'est que *statim eo die* et *statuto die* sont d'évidentes tentatives de correction. Dans Δ, *ista* apparaît bien aussi comme une tentative pour remplacer l'inconnu par le connu. Nous restons donc en présence de la leçon *staeieodie* ou *staeieodemdie* comme étant celle de l'archétype commun aux *codices italici*, archétype dont il n'est plus à démontrer qu'il était écrit en *scriptura continua.*

1. Isid., *Or.*, V, 23; cf. W. Fowler, *Class. Rev.*, II, p. 40.

Le problème se pose donc dans les termes suivants : que recouvre la leçon au premier abord inintelligible *staei* ou *sta ei?* C'est ici le lieu de se souvenir d'un second caractère incontestable de l'archétype des lettres à Atticus, Quintus et Brutus, qui est d'avoir comporté de nombreuses abréviations. *Sta* nous apparaît dès lors comme une abréviation de *Stellatina* (*tribu*). Le texte primitif, celui qui s'est trouvé légèrement altéré dans l'archétype, devait être : *stā et*. Le fait nouveau qui inquiète Cicéron, c'est que Nérius a produit deux autres témoins appartenant à une autre tribu, et qui venaient dénoncer d'autres faits de brigue observés dans leur tribu. Que l'abréviation épigraphique courante de *Stellatina* soit *Ste* ou *Stel* et que nous ayons ici *Stā*, c'est une chose qui ne doit pas nous surprendre : le système d'abréviation qui a été suivi ici est le système normal des abréviations tironiennes, où le signe radical est suivi d'un signe de terminaison. *Ei* des manuscrits doit, croyons-nous, se lire *et*. Cicéron indique dans une seule et même phrase, en usant du coordonnant *et*, deux faits nouveaux inquiétants : l'un qui se rapporte à l'accusation *de ambitu*, l'autre — sénatus-consulte ordonnant la dissolution des « sodalités » ou clubs politiques — qui se rapporte à la fois à l'accusation *de ambitu* et à l'accusation *de ui*, et qui est révélateur des dispositions du Sénat.

Le texte devra donc s'établir, en définitive, de la sorte :

Sed idem Nerius index edidit adl(i)gatos Cn. Lentulum Vatiam et C. Cornelium St(ellatin)a, et eodem die senatus consultum factum est etc...

*
* *

Q. fr., II, 8, 3. *Habemus hanc philosophiam non ab Hymetto sed ab + araxira.*

Ici encore, toutes les éditions modernes inscrivent la *crux* fatidique. Au risque de sembler bien audacieux, ici encore nous essaierons de découvrir ce qui se cache sous la corruption du texte[1].

Ce qui apparaît, au premier abord, c'est que Cicéron, par ce mot — ou groupe de mots — mystérieux, qui s'oppose à *Hymetto*, doit faire allusion à une montagne éclatante qu'il aperçoit de l'endroit où il est. Dès lors, une question préliminaire se pose : d'où

1. Pour la discussion des conjectures antérieurement proposées, nous renvoyons à la note de Tyrrell, t. II², p. 102.

la lettre *Q. fr.*, II, 8, est-elle écrite? On l'a datée le plus souvent de Cumes, mai 55, mais avec doute. Baiter, Wesenberg inscrivent la date, mais ne se prononcent pas sur le lieu; Körner[1] est peu disposé à admettre Cumes, et reconnaît que le contenu de la lettre ne fournit pas d'indication certaine pour la date; Sjögren écrit : « *e Cumano?*[2] » Seul Tyrrell paraît plus affirmatif[3]. O. E. Schmidt date la lettre de Cumes, avril 56[4]; mais cela est impossible, car Quintus était encore en Sardaigne après le 16 mai 56[5] : or, quand Cicéron écrit *Q. fr.*, II, 8, Quintus est en Italie, probablement à Rome, et il a auprès de lui son fils et son neveu. Récemment, M. K. Springer a proposé : Pompéi, fin avril 55[6]. Mais cela est également inacceptable : en effet, Cicéron écrit au § 2 : *Hoc uero mihi peculiare fuerit, hic etiam isto* (scil. *Mario*) *frui. Nam illorum praediorum scito mihi uicinum Marium lumen esse.* Par les mots *illorum praediorum* se trouve désigné, sans doute possible, le *Pompeianum*[7] *: hic* doit donc, nécessairement, désigner une autre villa. Plus récemment encore, M. Rothstein a proposé : Tusculum, septembre 55[8]. Il se fonde sur ces mots de la lettre : *Apud Anicium uidemus ut paratum sit,* « Je vois à ce qu'on soit prêt à le recevoir chez Anicius » (il s'agit de Marius, de santé trop délicate pour venir dans la villa de Cicéron, qui est *aperta ac ne rudis quidem*, « ouverte à tous les vents et dépourvue du confort le plus élémentaire »). Il est vrai que nous savons, par une allusion d'une lettre à Quintus[9], qu'Anicius avait une villa à Tusculum. Mais est-ce une raison pour qu'il n'en ait pas eu une à Antium? Quant à la date de septembre 55, elle est impossible. M. Rothstein l'indique parce qu'il suppose que le mot *spectacula* de *Q. fr.*, II, 8, 4, vise les jeux qui furent donnés par Pompée en septembre 55; mais nous savons pertinemment que Cicéron y assista, donc se trouvait à Rome, et non point à Tusculum[10].

1. A. Körner, *De epistulis... quaestiones chronologicae*, diss. Leipzig, 1885, p. 31.
2. Édition de la *Coll. script. uet. Upsal.*, 1911, p. 110.
3. *Op. cit.*, p. 100, note.
4. O. E. Schmidt, *Ciceros Villen*, dans *Neue Jahrb.* de Ilberg, 1889, p. 480, note 4.
5. Cf. *Q. fr.*, II, 6. Il paraît tout à fait arbitraire d'imaginer, comme le fait Schmidt, un bref aller et retour de Quintus en avril-mai.
6. K. Springer, *Supplementum Tullianum*, Charlottenburg, 1927, p. 99.
7. Voir plus loin, p. 151.
8. *Hermès*, 1932, p. 84-85.
9. *Q. fr.*, III, 1, 23.
10. Cf. *Fam.*, VII, 1. — Le mot *spectacula*, dans *Q. fr.*, II, 8, 4, ne fait pas allusion à des représentations, mais au spectacle du désordre politique.

Dans cette grande incertitude où nous sommes sur la date et le lieu de la lettre *Q. fr.*, II, 8, une conjecture de Madvig, à propos d'une corruption des manuscrits au début de la lettre, doit retenir notre attention. Les manuscrits donnent : *ante a te is* ou *antea te is*. Madvig a proposé d'écrire : *Antiates*[1]. C'est, au point de vue paléographique, irréprochable. Quant au sens, il est de beaucoup préférable à celui que peut offrir la vulgate *An te Ateius?* — dont nous ne voyons pas, pour notre part, comment il faut l'entendre[2]. Avec *Antiates*, au contraire, tout s'éclaire. Cicéron vient de reprocher à son frère de craindre de le déranger : *Antiates me hercule mihi docere uideris istius generis humanitatem, qua quidem ego nihil utor abs te :* « Vraiment, tu me parais donner aux gens d'Antium une belle leçon de discrétion ; mais c'est une vertu dont je ne veux pas de ta part[3]. »

Si la lecture si heureuse de Madvig n'a guère été adoptée jusqu'ici, c'est apparemment parce qu'elle implique que la lettre soit datée d'Antium[4]. Mais rien, à la vérité, ne s'y oppose : nous avons tout un ensemble de lettres qui ont été écrites par Cicéron au cours d'un séjour qu'il fit à Antium au mois de juin 56[5] ; la lettre *Q. fr.*, II, 8, s'insère aisément dans la série.

Il convient même d'observer qu'il y a en faveur de cette thèse de sérieuses présomptions, en dehors des appuis que lui apportent la leçon *Antiates* et celle que nous proposerons tout à l'heure. L'allusion à la maladie du fils de Quintus (*opposuisti semel* ἀναντίλεκτον *causam, Ciceronis nostri ualetudinem : conticui; iterum Cicerones : quieui*) cadre avec ce que nous apprend la lettre *Att.*, IV, 7, écrite entre le 11 et le 15 avril 56 : *Nihil* εὐκαιρότερον

1. *Adu. crit.*, III, p. 195.

2. Voir la note de Tyrrell, *op. cit.*, p. 100 : il propose deux interprétations, l'une qui sous-entend *docuit*, l'autre qui sous-entend *interpellat*.

3. On ne saurait objecter à ceci que, cinq ans auparavant, Cicéron se félicitait de la discrétion des gens d'Antium : *Att.*, II, 6, 2 : *esse locum tam prope Romam... ubi me interpellet nemo, diligant omnes.* Outre qu'ils ont pu changer, c'est peut-être gratuitement que Quintus leur faisait la leçon.

4. C. F. W. Müller adopte *Antiates*, sans donner pour la lettre d'indication de lieu. O. E. Schmidt, *op. cit.*, p. 474, note, l'adopte également, tout en datant la lettre de Cumes : il imagine pour cela un séjour de Quintus dans la maison de son frère à Antium au mois d'avril 56 ; cette construction est des plus fragiles.

5. *Att.*, IV, 4a ; 5 ; 6 ; 8 ; 12 ; *Fam.*, V, 12. Le classement chronologique de ces lettres a donné lieu à controverse ; la solution la meilleure a été fournie par Rauschen, *Ephemerides Tullianae*, diss., Bonn, 1886, p. 42 et suiv. ; cf. Ed. Meyer, *Caesars Monarchie u. das Principat des Pompeius*, 3e éd., p. 139, note.

epistula tua, quae me sollicitum de Quinto nostro, puero optimo, ualde leuauit. Venerat horis duabus ante Chaerippus, mera monstra nuntiarat. Par contre, dans la correspondance de l'année 55, nous ne trouvons aucune allusion à une maladie du jeune Quintus.

Cicéron, on l'a vu, oppose la maison dans laquelle il se trouve (*hic*) à des *praedia* où il a Marius pour voisin. Si l'on rapproche ce passage de *Fam.*, VII, 1, 5, *ut nostras uillas obire... possis*, on se convainc que le mot *praedia* désigne non pas une propriété, mais deux, qui ne peuvent être que le *Cumanum* et le *Pompeianum*[1] : il faut donc que la lettre soit écrite d'ailleurs que de Cumes. La villa d'où Cicéron écrit la lettre *Q. fr.*, II, 8, est *aperta ac ne rudis quidem* (§ 3) : ce n'est pas là une raison suffisante pour affirmet qu'il s'agit du *Cumanum*. Prétendre, comme le fait O. E. Schmidt, que Cicéron a acheté le *Cumanum* dans l'hiver de 57-56 ou au printemps de 56[2], parce qu'il en est question pour la première fois dans la correspondance en avril de cette année[3], c'est d'une logique aventureuse. Et si le même auteur affirme que Cicéron bâtit une villa neuve, au printemps de 56, sur le terrain que — par hypothèse — il venait d'acheter, c'est sur la foi de notre lettre *Q. fr.*, II, 8, en lui faisant dire tout ce qu'elle ne dit pas. L'expression *uilla aperta ac ne rudis quidem*, non plus qu'une allusion à des ouvriers (*ut uel cum fabris habitare possimus*), rien de tout cela ne nous oblige à supposer que Cicéron bâtit une villa neuve. Il convient de ne pas oublier, en effet, qu'au moment de l'exil de Cicéron ses adversaires politiques avaient détruit ou endommagé non seulement sa maison du Palatin, mais aussi plusieurs de ses villas[4]. Dans la lettre *Att.*, IV, 4 a, écrite d'Antium en juin 56, on voit Cicéron faire un inventaire et un reclassement de sa bibliothèque d'Antium, et il écrit à propos de ses livres : *reliquiae multo meliores sunt quam putaram*, « ce qu'il en reste vaut beaucoup mieux que je n'avais cru ». N'est-ce pas là la preuve que la maison d'Antium n'avait pas été épargnée? L'expression dont se sert Cicéron fait

1. Voir plus loin, p. 151.
2. *Op. cit.*, p. 479.
3. *Q. fr.*, II, 5, 4.
4. Cf. *Att.*, IV, 2, 5, sur les estimations faites par le Sénat pour indemnités : *cetera ualde illiberaliter ; Tusculanam uillam quingentis milibus, Formianum HS ducentis quinquaginta milibus.* Ce texte ne signifie pas qu'il n'y eut que le *Tusculanum* et le *Formianum* de détruits ou endommagés ; Cicéron cite des exemples, il ne fait pas nécessairement une énumération complète.

penser à un incendie. Lorsqu'il écrit, dans *Q. fr.*, II, 8, 3, *nos enim ita philologi sumus ut uel cum fabris habitare possimus*, cela cadre à merveille avec ce que nous savons par ailleurs du réaménagement complet de sa bibliothèque, auquel il procéda pendant son séjour à Antium de juin 56[1]. Objectera-t-on que sa maison d'Antium n'est pas tellement inhabitable, puisqu'il a avec lui sa fille Tullia et puisque même il invite Atticus avec sa jeune femme[2]? Mais Tullia peut s'accommoder du confort précaire dont son père se contente. Quant à l'invitation, les termes en sont caractéristiques : *Ipse uero utique fac uenias, si potes in his locis adhaerescere et Piliam adducere*; et l'on voit par les autres lettres de cette période qu'Atticus ne se rendit pas à l'invitation de son ami. Enfin Cicéron n'invite-t-il pas Quintus dans la lettre même où il exprime le regret de ne pouvoir pas recevoir Marius, parce que sa santé exige des ménagements particuliers? La maison d'où Cicéron écrit cette lettre *Q. fr.*, II, 8, n'est donc pas inhabitable pour tout autre que lui : rien ne s'oppose à ce qu'elle soit la maison d'Antium en juin 56, et plus d'un indice, on la vu, nous engage à l'admettre.

Revenons maintenant à la leçon mystérieuse *ab araxira*. Si la lettre est écrite d'Antium, c'est d'une montagne visible d'Antium, dans les mêmes conditions où l'Hymette était visible d'Athènes, qu'il doit y être question. Or, cette montagne existe, et elle est effectivement nommée dans le texte : il nous suffit de lire *ab acra Axyra*, « du rocher d'Anxur ». A cinquante kilomètres au sud-est d'Antium, fermant l'horizon par delà la côte basse et les vastes étendues des marais Pontins, se dresse, à 228 mètres au-dessus du niveau de la mer toute proche, le rocher blanc d'Anxur, aujourd'hui Terracine. C'était un site célèbre. Horace lui a consacré un beau vers de son « Voyage à Brindes » (*Sat.*, I, 5, 26) :

Impositum saxis late candentibus Anxur.

« Anxur, posé sur son rocher qui brille au loin. » Semblablement, Martial, V, 1, 6 : *candidus Anxur*. Le même poète dit ailleurs, VI, 42, 6 : *superbus Anxur*, expression dont il faut rapprocher celle de Stace, *Silu.*, I, 3, 86 : *arcesque superbae Anxyris*. Et l'on

1. Cf. *Att.*, IV, 4a, 1; 5, 3; 8, 2.
2. *Att.*, IV, 4a, 2.

pourrait citer encore : Lucain, *Phars.*, III, 84 : *praecipitis... Anxuris arces;* Silius Ital., VIII, 390 : *scopulosi uerticis Anxur;* Tite-Live, IV, 59, 3 : *urbs prona ad paludes*[1]. Autant de témoignages qui nous expliquent à merveille comment un rapprochement a pu naître, dans la pensée de Cicéron, entre le rocher d'Anxur, vu d'Antium, et l'Hymette, vu d'Athènes. Sans compter que l'orientation est rigoureusement la même : Anxur est au sud-est d'Antium, comme l'Hymette au sud-est d'Athènes.

L'adjectif *Anxurus* est dans Virgile, *Aen.*, VII, 799, comme épithète du Jupiter qui était adoré sur cette acropole. La graphie *Ax-*, à laquelle nous conduisent les manuscrits pour notre texte, est attestée par plusieurs documents numismatiques et épigraphiques : *Iuppiter Axur(us)* sur un denier de C. Vibius Pansa[2]; *cultores Iouis Axo*[*rani*] dans *C. I. L.*, X, 6483; *T. Claudius Axoranus* sur une inscription de Terracine (*C. I. L.*, X, 6331, 2, 19)[3]. La graphie *-yr-* se retrouve chez Stace, *loc. cit.;* chez Servius, *ad Aen.*, VII, 799; chez Porphyrion, *ad Hor., Sat.*, I, 5, 25. Avant l'adjectif *Axyra*, nous proposons de lire *acra* plutôt que *arce*, qui pourrait également venir à l'esprit, mais qui nous éloigne davantage de la leçon des manuscrits. Le mot grec ἄκρα se présente ailleurs sous forme latine[4], et il est très vraisemblable que Cicéron l'ait employé ici sous cette forme.

*
* *

Q. fr., II, 10, 5. *Reliqua singulorum dierum scribemus ad te, si modo tabellarios tu praebebis. Quanquam eiusmodi frigus impendebat ut summum periculum esset ne appius neaedis urerentur.*

Tel est le texte des manuscrits. *appius neaedis* est la leçon de de M^1, *aedis* paraissant écrit sur un grattage; les manuscrits Σ ont : *appius ne (a)edes;* M^2 et les autres manuscrits Δ, ainsi que les anciennes éditions, donnent *Appio suae aedes*, que les éditeurs modernes ont adopté. L'explication traditionnelle est la suivante.

1. Sur Anxur-Terracina et sur la région, voir l'excellent travail de La Blanchère, *Terracine*, 1883.

2. Babelon, *Monnaies de la Rép. romaine*, II, p. 546.

3. Aux documents épigraphiques du X[e] volume du *Corpus* relatifs à Anxur, ajouter L. Leschi, *Mél. de Rome*, XL (1923), p. 207 et suiv., nouvelle lecture d'une inscription de la région avec mention des *Anxorates*.

4. Par exemple, Plin., *N. H.*, III, 100 : *promuntorium quod Acram Iapygiam uocant* (en Calabre). Cf. *Thes. linguae lat., s. u.*

Il fait très froid — le début de la lettre contient une allusion à la température : *Nam pridie Id. cum Appius senatum infrequentem coegisset, tantum fuit frigus ut pipulo, conuicio coactus sit nos dimittere* — le consul Ap. Claudius, recevant beaucoup de monde, allume de grands feux dans sa maison, ce qui crée un danger d'incendie. Ce n'est pas sans raison que Tyrrell, dans une longue note de son édition, qualifie cette explication de puérile. Il en propose une autre, qui consiste à donner à *frigus* le sens figuré qu'il a quelquefois : « accueil frais, froideur ». Appius aurait été obligé de renvoyer le Sénat à cause de l'accueil glacial que lui firent les quelques sénateurs présents. Mais ce *frigus* ne va guère avec les clameurs que signifient *pipulum* et *conuicium*. Et puis, Cicéron vient de dire à son frère : « Je n'aurais eu, pour le moment du moins, aucun sujet de t'écrire une lettre, si je n'avais reçu la tienne. *En effet*, le 12 février, etc... ». Si le Sénat a manifesté au consul un tel mécontement de sa politique, est-ce là chose sans intérêt, et Quintus ne peut-il souhaiter qu'on l'en informe avec détail? Dans la dernière phrase de la lettre, les difficultés sont plus graves encore. Tyrrell ne décide pas si *periculum esset ne Appio suae aedes urerentur* signifie : « la maison d'Appius risque d'être gelée » (tant il y vient peu de monde), ou « la maison d'Appius risque d'être incendiée » (par les citoyens mécontents). Dans le premier cas, si médiocre que soit parfois la qualité des calembours de Cicéron, on hésite à lui attribuer une pareille platitude; dans le second, l'opposition de *frigus* et de *urerentur* est de plus mauvais goût encore. Dans l'un et l'autre cas, l'expression *frigus impendebat* ne convient pas au sens figuré de *frigus*. Mais ce n'est pas tout. La phrase commence par *quanquam*, « pourtant » : dans la phrase précédente, Cicéron a promis à son frère, qui est hors de Rome, dans une de ses propriétés, de lui envoyer des nouvelles, pour peu qu'il lui fournisse des courriers; si la phrase qui suit contient quelque donnée sur la situation à Rome, on ne voit pas trop ce que peut signifier *quanquam*, sinon, peut-être, que ce qui se passe ne vaut pas la peine qu'on en parle. Est-ce donc si peu de chose que l'incendie de la maison d'un consul? Et s'il s'agit seulement de son abandon, à cause de la froideur de l'opinion, Quintus ne peut-il désirer savoir les raisons de l'impopularité d'Appius? Nous retrouvons ici, aggravée, la même objection qui se présentait tout à l'heure à propos du début de la lettre.

Il faut donc conserver à *frigus* son sens ordinaire. On est dans une période de grand froid : le 12 février 54 correspond, d'après le système de concordance de Holzapfel, au 30 décembre 55 de l'année réelle. Il faisait si froid dans la Curie — ou dans le temple qu'Appius avait choisi pour y convoquer le Sénat — que les sénateurs protestèrent jusqu'à ce que la séance eût été levée. Il faisait d'autant plus froid que l'assistance était moins nombreuse (*senatum infrequentem*). A la fin de sa lettre, Cicéron fait de nouveau allusion au froid. Nous proposons d'écrire, au lieu de *appius neaedis, appiae in uadis. Vrerentur* a pour sujet *tabellarii* de la phrase précédente. La suite des idées est, dès lors, parfaitement claire : « Quant au reste, je te tiendrai au courant jour par jour, pourvu que tu me fournisses des courriers; il est vrai qu'avec le froid qui menace ils sont en grand danger d'être gelés dans les bas-fonds de la voie Appienne. »

La voie Appienne, dans sa traversée des marais Pontins, était constamment envahie par les eaux. « Construite sur un sol tourbeux, dit M.-R. de La Blanchère dans son livre sur *Terracine*[1], entrecoupée de marécages, la via Appia s'affaissait sans cesse, comme celle qui l'a remplacée de nos jours[2]... Un simple fascinage, maintenu par des abatis latéraux et des palafittes de distance en distance, supportait le corps de l'ouvrage, qui n'était guère qu'un cailloutis. Là-dessus portait la *glarea*, entre deux files de grosses pierres. Encore l'ensemble s'affaissait-il toujours, et il fallait le recharger et le munir de nouvelle bordure. » *Via uda*, « route détrempée », dit Lucain[3]. C'est ce que Cicéron appelle *Appiae uada*, « les gués » ou « les bas-fonds » de l'Appia. On avait bien, à une date que nous ignorons, creusé un canal parallèle à la route pour drainer les eaux; mais la précaution était insuffisante. Ce canal doublait la route sur près de trente kilomètres, depuis *Forum Appi* jusqu'à trois milles au nord de Terracine : au temps d'Auguste, on l'utilisait pour franchir plus commodément ce passage difficile, en y naviguant de nuit sur des bateaux remorqués

1. M.-R. de La Blanchère, *op. cit.*, p. 82-83.

2. Ceci, qui était vrai en 1883, ne l'est plus depuis le récent desséchement des marais Pontins.

3. Luc., *Phars.*, III, 84-85 :

Iamque et praecipitis superauerat Anxuris arces
Et qua Pomptinas uia diuidit uda paludes.

par des mules[1]. Ce fut seulement sous Nerva et Trajan que l'on contruisit une chaussée suffisamment haute et solide, avec de beaux ouvrages d'art[2].

Le texte tel que nous le rétablissons permet de préciser dans quelle région se trouvait Quintus quand Cicéron lui écrivait la lettre *Q. fr.*, II, 10. Il devait être à Formies, où il avait vraisemblablement, comme à Arpinum, sa part de la propriété paternelle.

*
* *

Fam., VII, 1, 1. *Neque tamen dubito quin tu ex illo cubiculo tuo, ex quo tibi Stabianum perforasti et patefecisti senum, per eos dies matutina tempora lectiunculis consumpseris.*

Cette phrase, dont nous donnons ici le texte tel que les manuscrits le fournissent, appartient à la célèbre lettre où Cicéron félicite son ami M. Marius de n'avoir pas assisté aux jeux offerts par Pompée en septembre 55 pour l'inauguration de son théâtre. Nous n'entrerons pas dans le détail des longues discussions auxquelles ce passage a donné lieu : qu'il nous suffise de citer, en particulier, Boot, *Observationes criticae ad M. Tullii Ciceronis epistolas*, Amsterdam, 1880, p. 12-13, et la longue note de Tyrrell dans son édition, t. II[2], p. 109-111. La correction de Boot, *sinum* pour *senum*, a été adoptée par Tyrrell et Purser, par Sjögren (éd. Teubner, 1925); Mendelssohn préfère placer une croix devant *senum*, tout en déclarant que *sinum* lui paraît une heureuse lecture.

Il y a cependant à cette lecture une difficulté qui n'a échappé ni à Boot ni à Tyrrell. Comment peut-on dire : *perforasti Stabianum sinum*, « tu as percé une vue sur le golfe de Stabies »? On attend après *perforasti* un complément d'objet indiquant ce que Marius a « percé », et non pas ce que la percée lui a procuré. Aussi Boot, revenant sur son idée première, a-t-il finalement proposé de substituer *tablinum* à *Stabianum* : « tu as percé un balcon et ouvert devant toi le golfe ». Correction onéreuse, et d'ailleurs peu satisfaisante : *perforare tablinum* n'échappe pas tout à fait à l'objection que Boot a formulée lui-même contre *perforare Stabianum sinum* : ce n'est pas le balcon qui est percé, mais il est le résultat d'une percée faite à travers une cloison; pour reprendre les

1. Cf. Strab., V, 3, 6 (233); Hor., *Sat.*, I, 5, 4 et suiv.
2. Cf. *C. I. L.*, X, 6824; La Blanchère, *op. cit.*, p. 106.

termes mêmes du critique néerlandais, « *tablinum perforare* est *perforato cubiculi pariete facere tablinum* ». Cette façon de parler est peu admissible en prose.

Reid a proposé d'écrire : *Stabianum perforando patefecisti sinum;* mais, ici encore, la correction est onéreuse, et d'autre part elle nous force d'admettre un emploi assez surprenant de *perforando* sans complément.

Nous pensons qu'il faut écrire : *Stabianum perforasti et patefecisti scenam*, en se souvenant de Virgile, *Aen.*, I, 164. Lorsque Énée et ses compagnons sont obligés par la tempête d'aborder en Afrique, ils se réfugient dans une rade que le poète décrit avec précision : en avant, une île ; de part et d'autre, d'énormes rochers à pic :

tum siluis scaena coruscis
Desuper, horrentique atrum nemus imminet umbra.

« Au-dessus, comme un mur de fond, des bosquets frémissants, et un bois noir qui domine du mystère de son ombre », traduit heureusement M. Bellessort[1].

Cicéron ici se rencontre avec Virgile pour comparer la courbe d'un golfe à celle d'un théâtre et la montagne boisée qui forme le fond du golfe au grand mur qui domine la scène. Peut-être l'un et l'autre avaient-ils dans la pensée le modèle de quelque poète hellénistique ? Il convient d'ailleurs de remarquer que la comparaison s'offre d'elle-même, en quelque sorte, à Cicéron, puisqu'il oppose Marius, lisant tranquillement dans sa villa, aux gens qui à Rome, au même moment, assistent, ensommeillés, aux grimaces des mimes : *cum illi interea qui te istic reliquerunt spectarent communis mimos semisomni.*

Notre correction[2] est, paléographiquement, aussi économique

1. Éd. G. Budé. — Pour l'interprétation de ce passage de l'*Énéide*, voir, en dernier lieu, G. Schnayder, *De portus Lybici descriptione Vergiliana*, dans les *Commentationes Vergilianae* éditées par l'Académie polonaise, 1930, p. 49 et suiv.

2. La leçon *scenam* se trouve déjà dans d'anciennes éditions : cf. Lambin, éd. 1565 (Lyon), t. III, p. 457 : *alii legunt* patefecisti scenam. Elle a été reprise par Fr. Benedict, éd. de 1790 (Leipzig), t. I, p. 541 ; tout récemment, par M. Glynn Williams, dans son édition avec traduction des lettres *ad familiares*, Londres, 1928 (cf. id., *Class. Rev.*, 1926, p. 65). Mais M. Glynn Williams, comme Benedict, ne donne pas du tout à *Stabianam scenam* le sens que nous lui donnons. Il traduit, en adoptant d'autre part la correction de Reid *perforando patefecisti* : « And yet I doubt not that you, looking out of that chamber of yours, from wich, by making a gap [either in the wall of the house by inserting a new casement, or by felling trees], you have opened out for yourself a view of the Stabian stage... »

que possible : que *scenam*, en effet, ait pu devenir *senam*, c'est ce que prouve le fait que quelques lignes plus loin le même mot est écrit *scenam* dans un manuscrit (*R*), *cenam* dans les deux autres (*M*, *G*). La corruption du mot aura été favorisée par le fait que les scribes n'en saisissaient pas bien le sens; quant à la confusion de *a* et *u*, c'est une des fautes les plus banales auxquelles ait donné lieu l'écriture carolingienne.

Au point de vue du sens, *Stabianam scenam*, « le rideau de verdure qui fait au-dessus de Stabies comme le fond d'une scène », convient parfaitement aux verbes *perforasti* et *patefecisti*, « tu as fait percer et ouvrir largement » : il ne reste rien de la difficulté que ces deux verbes ont opposée jusqu'ici aux interprètes. Observons enfin que les pentes du Monte S. Angelo, qui domine de sa masse imposante Castellammare di Stabia, sont encore aujourd'hui couvertes de bois et de taillis de châtaigniers.

La nouvelle explication que nous apportons force à placer la villa de Marius non point à Pompéi, comme on l'a fait jusqu'ici, mais au-dessus de Stabies, de l'autre côté du golfe. O. E. Schmidt[1] s'appuie sur ce passage, qu'il lit *Stabianum perforasti et patefecisti sinum*, pour situer la villa de Marius à côté de celle de Cicéron, immédiatement au nord-ouest de Pompéi, près de la porte d'Herculanum : de là, dit-il, Marius voyait Stabies et son golfe, *Stabianum sinum*. Il faut inverser la position de la villa de Marius : Cicéron, de sa villa, l'apercevait, derrière Stabies, sur ces pentes boisées qui lui faisaient l'effet de surplomber le golfe comme un mur de fond surplombe un théâtre. Placée à Stabies et non à Pompéi, la villa de Marius est orientée au nord-nord-ouest : on comprend que, dans une villa ainsi exposée, il ait passé ses matinées à lire avec la vue du golfe devant lui; si sa villa avait été à Pompéi, avec l'exposition contraire, il eût été bien vite gêné par le soleil.

La suite de la lettre *Fam.*, VII, 1, nous confirme dans la thèse que nous soutenons ici sur la véritable situation de la villa de Marius. Au § 3, on rencontre une allusion à un sénat provincial dont Marius faisait partie : il pouvait y assister, écrit plaisamment Cicéron[2], à des *ludi Osci* ou atellanes, autrement dit à des scènes bouffonnes dont les naturels lui donnaient le spectacle : *Non enim*

1. *Ciceros Villen, loc. cit.*, p. 491.
2. *Q. fr.*, II, 8, 3.

te puto Graecos aut Oscos ludos desiderasse, praesertim cum Oscos uel in senatu uestro spectare possis. Si la villa de Marius avait été à Pompéi, il s'agirait ici du sénat de Pompéi. Mais Pompéi, colonie romaine fondée en 80 par Sylla, avait des décurions qui étaient des citoyens romains, pour la plupart vétérans de Sylla ou fils de vétérans; à leur égard, la plaisanterie de Cicéron ne se comprend pas. Si, au contraire, sa villa était à Stabies, le sénat en question est celui de Nucera, villa libre, à qui appartenait le territoire de Stabies depuis que cette ville, en 89, avait été détruite par Sylla[1]. Les habitants de Nucera avaient gardé la langue et les usages osques, et cette raison a suffi à Mommsen pour conjecturer que le sénat dont parle Cicéron dans sa lettre à Marius est celui de Nucera[2]. Il est aisé de tirer de cette observation la conclusion qu'elle comporte nécessairement : c'est que la villa de Marius était sur le territoire de Nucera, et non pas sur le territoire de Pompéi.

Au § 5, Cicéron souhaite de pouvoir échapper aux tâches harassantes du barreau pour aller se reposer en Campanie et jouir du commerce de son ami. *Tu modo istam imbecillitatem ualetudinis tuae sustenta et tuere, ut facis, ut nostras uillas obire et mecum simul lecticula concursare possis.* « Continue seulement de fortifier et protéger ta santé délicate, afin de pouvoir venir dans mes villas et faire avec moi de grandes courses en litière. » Ce texte apporte à notre thèse un nouvel appui. Quelles sont, en effet, ces villas de Cicéron? Son *Pompeianum*, qu'il possédait au moins depuis l'année 60[3], et son *Cumanum*, qui est mentionné dans ses lettres à partir de l'année 56[4]. Celles-là seulement : car la propriété de Pouzzoles, ou *Puteolanum*, ne fut acquise qu'en 45[5]. Dès lors, si le pluriel *nostras uillas* ne peut désigner que le *Pompeianum* et le *Cumanum*, il faut que la villa de Marius ait été suffisamment éloignée de l'un et de l'autre pour que la recommandation de Cicéron ait un sens; il n'aurait pas dit à son ami : « Ménage ta santé afin de pouvoir me rendre visite dans mes villas », si l'une des deux villas en question avait été contiguë à la sienne; il aurait écrit, dans ce cas : *Cumanum nostrum obire*, et non : *uillas nostras obire.*

1. Cf. Pline, *N. H.*, III, 62; Nissen, *Ital. Landeskunde*, II, p. 766; Beloch, *Campanien*, 2e éd., p. 242.
2. *C. I. L.*, X, p. 124.
3. Cf. *Att.*, I, 20, 1, et II, 1, 11.
4. *Q. fr.*, II, 5, 4.
5. Cf., sur cette question, O. E. Schmidt, *op. cit.*, p. 486.

Une dernière question de texte se pose à propos du passage que nous étudions. Les manuscrits portent : *ex illo cubiculo tuo ex quo*. Les éditeurs corrigent généralement, depuis Lallemand, *in illo*. Tyrrell a maintenu *ex*, mais Purser, dans l'édition d'Oxford, est revenu à *in*. Tyrrell voyait dans *ex illo cubiculo tuo ex quo* un cas d' « attraction inverse »[1]. Mais cette sorte d'attraction est très rare en dehors des comiques; chez Cicéron, ce serait le seul exemple. Lebreton ne l'admet pas : il fait valoir que la lettre *Fam.*, VII, 1, est particulièrement soignée, assujettie aux lois de la prose métrique, comme celles dont Cicéron pensait qu'elles seraient montrées; dans une telle lettre, le vulgarisme que constitue cette attraction inverse est assez peu vraisemblable[2]. Cette explication grammaticale ne saurait donc être invoquée pour maintenir le texte des manuscrits. Mais il convient, d'autre part, de ne pas perdre de vue que la prose classique offre des exemples de l'emploi de *ex* avec des verbes qui ne sont pas des verbes de mouvement, dans des expressions comme *ex equis colloqui, ex uinculis causam dicere*[3]. Ceci ouvre la voie à une explication stylistique qui suffit, croyons-nous, à justifier le *ex illo cubiculo tuo... consumpseris* de Cicéron. L'idée de spectacle domine tout le passage : quand Cicéron a commencé sa phrase, il avait dans l'esprit l'opposition de Marius et des spectateurs romains, il songeait à Marius ayant sous les yeux la vue du golfe et en jouissant *de* sa chambre bien plus qu'à Marius lisant *dans* sa chambre : c'est pourquoi il a écrit *ex illo cubiculo tuo*. Conserver ici le texte des manuscrits, c'est respecter une irrégularité grammaticale où se reflète le mouvement même de la pensée.

L.-A. CONSTANS.

1. Cf., par exemple, Plaute, *Cistell.*, 60 : *indidem unde oritur facito ut facias stultitiam sepelebilem.*
2. Lebreton, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*, p. XIV.
3. Cf. Caes., *B. G.*, I, 4, 1; 43, 3.